

تحت الرعاية السامية لصاحب الجلالة الملك محمد السادس نصره الله
Ο ΞΑΠΕΞΗ ΞοΗΪΙ | ΘοΘ | Πολλοο οΧΗΗΞΛ Γ:ΥΚΚΛ ΠΞΘ ΘΕΞΘ οΛ + ΞΙΘQ QΘΘΞ
UNDER THE HIGH PATRONAGE OF HIS MAJESTY KING MOHAMMED VI

KINGDOM OF MOROCCO



MINISTRY OF TRANSPORT
AND LOGISTICS



World Health
Organization

DOSSIER DE PRESSE

4th GLOBAL MINISTERIAL
CONFERENCE ON
ROAD SAFETY
MARRAKECH - MOROCCO

18-20

FÉVRIER 2025



NARSA

التنظيم

Sommaire

Édito : Renforcer la sécurité routière pour les personnes, la planète et la prospérité	3
1. Présentation des Trois éditions précédentes de la Conférence	5
2. Situation de la Sécurité Routière à l'échelle mondiale	6
3. L'organisation de la 4ème Conférence au Maroc	9
4. 10^{ème} Festival International du Film de la Sécurité Routière	12
5. Concours International d'Innovation et d'Invention en Sécurité Routière	14
6. Village de la Sécurité Routière : Lancements Officiels	16
Contacts presse	20



Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus,
Directeur général de l'Organisation
Mondiale de la Santé



Abdessamad Kayouh,
Ministre du Transport et de la
Logistique, Royaume du Maroc

Renforcer la sécurité routière pour les personnes, la planète et la prospérité

Les dirigeants mondiaux doivent prendre des mesures urgentes et concertées pour mettre fin au carnage routier.

Si vous deviez deviner la première cause de décès chez les enfants et les jeunes dans le monde, que diriez-vous ?

Le paludisme ? La pneumonie ? Le suicide ? Ce sont des causes importantes, mais non, ce sont les accidents de la route.

Les voitures existent depuis plus de 120 ans, et nous savons comment prévenir ces tragédies. Pourtant, les accidents de la route continuent de coûter la vie à plus de deux personnes chaque minute, soit près de 1,2 million de vies chaque année. Si ces décès étaient causés par un virus, on parlerait de pandémie, et le monde se précipiterait pour développer des vaccins pour les prévenir. Cependant, la réduction des décès sur les routes a longtemps été négligée, mal comprise et sous-financée.

Les erreurs sur les routes sont inévitables, mais nous disposons de solutions éprouvées pour que nos systèmes de transport absorbent ces erreurs et réduisent significativement le risque de décès. Dans le cadre des Objectifs de développement durable des Nations Unies et de la Décennie d'action pour la sécurité routière 2021-2030, le monde s'est fixé un objectif ambitieux : réduire de moitié les décès sur les routes d'ici 2030. Dix pays seulement – dont certains fortement touchés, à faibles et moyens revenus – ont réussi à réduire les décès routiers de plus de 50 % en une décennie, et plus de 30 pays sont proches de ce résultat. Cela montre que l'objectif est réalisable, mais il reste insuffisant. Des actions urgentes sont nécessaires.

Pour atteindre cet objectif, il est essentiel de concevoir et de construire des systèmes de transport pensés pour les personnes – et non pour les véhicules motorisés – en plaçant la sécurité au cœur de toutes les décisions

et actions. Cela est particulièrement crucial pour les usagers de la route les plus vulnérables, comme les piétons, les cyclistes et les motocyclistes, qui sont souvent laissés dangereusement exposés.

Promouvoir la sécurité routière est essentiel en soi, mais c'est également un levier clé pour un développement durable global.

Le monde connaît une vague sans précédent de motorisation. Plus d'un milliard de véhicules circulent sur les routes. Cette situation est insoutenable, nous devons donc nous concentrer sur le déplacement des personnes, et non des voitures, des motos et des camions.

Le transport représente un quart des émissions mondiales de carbone et alimente la congestion dans nos villes. Pourtant, lorsque la mobilité est sûre et accessible, les gens optent pour des options plus écologiques telles que les transports publics, la marche et le vélo.

Concevoir des villes autour de transports durables – avec des pistes cyclables, des zones piétonnes et des transports publics accessibles – renforce également les communautés en rendant les espaces plus sûrs et vivables, tout en améliorant l'accès à un logement adéquat et aux services de base pour tous. Des routes sûres dynamisent les économies. Les décès routiers peuvent coûter aux pays entre 3 et 5 % de leur PIB, et garantir une mobilité sûre pour se rendre au travail, à l'école et aux services vitaux favorise le développement.

Un transport sûr, accessible et abordable réduit également les barrières à l'emploi, à l'éducation et aux opportunités pour les groupes défavorisés, contribuant ainsi à libérer le potentiel de chacun.

La sécurité routière est l'affaire de tous, et pour réussir, il faut l'implication de divers secteurs. Les urbanistes et les ingénieurs doivent intégrer

la sécurité dans les infrastructures. Le monde académique et la société civile peuvent fournir des preuves. Les médias doivent approfondir ce qui fonctionne, ce qui ne fonctionne pas, et pourquoi. Le secteur privé a une influence considérable. Les entreprises peuvent contribuer à une mobilité sûre et durable en appliquant des principes et des pratiques éprouvés tout au long de leurs chaînes de valeur. Elles doivent uniquement vendre des véhicules conformes aux normes de sécurité des Nations Unies.

Cependant, le rôle des gouvernements est primordial. Les gouvernements doivent adopter des approches stratégiques et bien coordonnées, des cadres politiques et juridiques solides qui imposent des normes de sécurité et encouragent les comportements sûrs, ainsi que des financements suffisants. L'application de la loi et l'éducation sont également essentielles.

Cette vision est au cœur du Plan mondial pour la Décennie d'action pour la sécurité routière 2021-2030 des Nations Unies, qui propose une feuille de route aux gouvernements pour réduire les décès sur les routes. Cette semaine, des dirigeants mondiaux se réuniront pour une Conférence ministérielle mondiale sur la sécurité routière au Maroc. Ils évalueront les progrès,

partageront leurs connaissances et feront avancer les actions pour réduire de moitié les décès sur les routes d'ici 2030. Ils devraient adopter une nouvelle Déclaration de Marrakech, qui reconnaît la sécurité routière comme une priorité urgente en matière de santé publique et de développement, et insiste sur le fait que nos efforts doivent être guidés par les principes d'équité, d'accessibilité et de durabilité.

La Déclaration appelle les dirigeants à intensifier leurs efforts pour mettre en œuvre le Plan mondial pour la Décennie d'action pour la sécurité routière. Nous avons besoin d'un changement radical de volonté politique, d'un sens de l'urgence, de stratégies fondées sur des preuves, budgétées et mises en œuvre, d'une coordination forte et d'un financement adéquat. La sécurité routière est une crise qui dure depuis bien trop longtemps. Aucun décès routier n'est nécessaire ou acceptable. Cependant, c'est bien plus que cela. Une mobilité sûre et durable peut alimenter un avenir meilleur pour nous tous.



1. PRÉSENTATION DES TROIS ÉDITIONS PRÉCÉDENTES

Les trois éditions précédentes de la Conférence Ministérielle Mondiale sur la Sécurité Routière

Depuis 2009, les Conférences Ministérielles Mondiales sur la Sécurité Routière ont constitué des moments clés pour renforcer la coopération internationale et accélérer les actions en faveur de la réduction des collisions de la route. Chacune des éditions a marqué une avancée significative dans la mobilisation politique, l'adoption de nouvelles stratégies et l'élaboration de résolutions majeures des Nations Unies.

2009

1^{re} Conférence – Moscou (2009) : Lancement de la Décennie d'Action

Organisée en Russie, cette première conférence a réuni 1 500 participants de 150 pays, dont 50 ministres. Elle a abouti à l'adoption de la **Déclaration de Moscou**, qui a reconnu les accidents de la route comme un enjeu de santé publique majeur. Elle a également posé les bases de la Décennie d'Action pour la Sécurité Routière 2011-2020, officialisée par les Nations Unies en 2010 (résolution A/RES/64/255), avec l'objectif de stabiliser puis réduire les décès liés aux accidents de la route.

2020

3^e Conférence – Stockholm (2020) : Nouvelles Orientations pour 2021-2030

Tenu en Suède, cet événement a accueilli 1 700 participants de 140 pays et conduit à la **Déclaration de Stockholm**, qui a aligné la sécurité routière sur les engagements climatiques et les politiques de mobilité durable. Il a marqué le lancement de la Deuxième Décennie d'Action pour la Sécurité Routière 2021-2030, avec un objectif renouvelé de réduction de 50 % des décès et blessures graves sur la route.

Avec la 4^e Conférence Ministérielle de Marrakech en 2025, le monde se mobilise à nouveau pour intensifier les efforts et atteindre les objectifs fixés d'ici 2030.

2015

2^e Conférence – Brasilia (2015) : Intégration aux Objectifs de Développement Durable (ODD)

Accueillie par le Brésil, cette édition a rassemblé 2 200 participants issus de 110 pays et permis l'adoption de la **Déclaration de Brasilia**. Celle-ci a marqué un tournant en intégrant la sécurité routière aux Objectifs de Développement Durable (ODD), notamment avec l'objectif 3.6 (réduire de moitié les décès dus aux accidents de la route d'ici 2030) et l'objectif 11.2 (assurer un accès sûr aux systèmes de transport).

2. SITUATION DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE À L'ÉCHELLE MONDIALE

Chaque année, la route tue plus de 1,19 million de personnes dans le monde, selon le **Rapport mondial sur la sécurité routière 2023** de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Malgré les efforts déployés ces dernières décennies, les accidents de la route demeurent un fléau mondial, particulièrement dans les pays à revenu faible et intermédiaire. Ils constituent la **première cause de mortalité chez les jeunes âgés de 5 à 29 ans** et provoquent des blessures graves pour des dizaines de millions de personnes chaque année, impactant durablement les familles et les économies.

+ 1,19 million

Chaque année, la route tue plus de 1,19 million de personnes dans le monde

5 à 29 ans

Première cause de mortalité chez les jeunes âgés de 5 à 29 ans

Une crise mondiale aux multiples causes

Les accidents de la route ne sont pas seulement des tragédies humaines, ils représentent aussi un coût économique considérable. L'OMS estime que les traumatismes routiers coûtent **3 % du PIB mondial chaque année**, en raison des pertes de productivité, des soins médicaux et des dommages matériels.

LES FACTEURS DE RISQUE LES PLUS FRÉQUENTS SONT BIEN IDENTIFIÉS :

- **L'excès de vitesse**, qui est impliqué dans **30 % des accidents mortels**.
- **L'alcool et la drogue au volant**, qui augmentent significativement le risque de collision.

- **Le non-port du casque et de la ceinture de sécurité**, malgré des réglementations existantes. Le port d'un **casque** peut réduire de **74 % le risque de traumatisme crânien** et la **ceinture de sécurité diminuée** de **60 % le risque de décès** en cas d'accident.
- **Les infrastructures routières inadéquates**, avec **80 % des routes ne répondant pas aux normes minimales de sécurité pour les piétons et cyclistes**.

Par ailleurs, les progrès dans la conception des véhicules jouent un rôle déterminant. Seuls sept pays, soit 3 % de tous les États membres des Nations Unies, disposent de lois sur les facteurs de risque qui répondent à tous les critères de bonnes pratiques de l'OMS.

3%

L'OMS estime que les traumatismes routiers coûtent 3 % du PIB mondial chaque année

74%

Le port d'un casque peut réduire de 74 % le risque de traumatisme crânien

80%

des routes ne répondant pas aux normes minimales de sécurité pour les piétons et cyclistes

30%

L'excès de vitesse est impliqué dans 30 % des accidents mortels

60%

Le port d'un casque peut réduire de la ceinture de sécurité diminuée de 50 % le risque de décès en cas d'accident

7

Seuls sept pays, soit 3 % de tous les États membres des Nations Unies, disposent de lois sur les facteurs de risque qui répondent à tous les critères de bonnes pratiques de l'OMS.



Des inégalités marquées entre les régions du monde

Si la mortalité routière touche tous les continents, elle ne frappe pas de manière uniforme. Les **pays à revenu faible et intermédiaire concentrent 90 % des décès**, alors qu'ils ne possèdent que **60 % du parc automobile mondial**.

LES FACTEURS DE RISQUE LES PLUS FRÉQUENTS SONT BIEN IDENTIFIÉS :

- L'Afrique affiche le taux de mortalité le plus élevé, avec 19 décès pour 100 000 habitants, contre 7 pour 100 000 en Europe.

- L'Asie du Sud-Est et le Pacifique occidental représentent ensemble plus de 50 % des décès mondiaux liés aux accidents de la route.
- Les usagers vulnérables (piétons, cyclistes et motocyclistes) représentent 50 % des victimes des accidents de la circulation.

Ces disparités s'expliquent par plusieurs facteurs : des réglementations moins strictes, une application insuffisante des lois, un manque d'infrastructures adaptées et un parc automobile vieillissant ou mal entretenu.

90%

Les pays à revenu faible et intermédiaire concentrent 90 % des décès

60%

Les pays à revenu faible et intermédiaire ne possèdent que 60 % du parc automobile mondial.

19 décès

19 décès pour 100 000 habitants en Afrique

7 décès

7 décès pour 100 000 habitants en Europe

50%

L'Asie du Sud-Est et le Pacifique occidental représentent ensemble plus de 50 % des décès mondiaux liés aux accidents de la route

50%

Les usagers vulnérables (piétons, cyclistes et motocyclistes) représentent 50 % des victimes des accidents de la circulation.

Des avancées encourageantes, mais insuffisantes

Malgré ces défis, certains progrès sont notables. Depuis 2010, plus de **50 % des pays** ont réduit leur mortalité routière, et **10 d'entre eux ont atteint l'objectif de réduction de 50 % des décès** en une décennie. En Europe notamment, l'adoption du **Safe System Approach** – une approche intégrée plaçant la sécurité au cœur des politiques de mobilité – a contribué à une forte baisse des collisions.

La **Décennie d'Action pour la Sécurité Routière 2021-2030**, lancée par l'ONU, met l'accent sur des mesures prioritaires :

- Modernisation des infrastructures routières pour protéger les usagers les plus vulnérables.
- Application renforcée des réglementations sur la vitesse, l'alcool au volant et le port des équipements de sécurité.
- Éducation et sensibilisation des conducteurs dès le plus jeune âge.
- Renforcement des investissements dans la prévention et l'innovation en matière de mobilité.
- Garantir une combinaison sûre, efficace et durable de types de transports, y compris les transports publics de masse, tout en garantissant la sécurité des piétons, des cyclistes et des autres usagers de la route vulnérables.

Une mobilisation essentielle pour atteindre les objectifs de 2030

L'organisation de la **4^e Conférence Ministérielle Mondiale sur la Sécurité Routière à Marrakech en 2025** constitue une étape cruciale pour faire avancer ces priorités. En réunissant décideurs politiques, organisations internationales, entreprises du secteur et représentants de la société civile, cette conférence sera un moment clé pour **concrétiser des engagements ambitieux et renforcer la coopération internationale**.

La sécurité routière ne doit plus être considérée comme un simple défi technique, mais comme une question de **droit fondamental à la vie et à la mobilité sûre**. Les prochaines années seront déterminantes pour faire de la route un espace plus sûr pour tous.



3. ORGANISATION DE LA 4^e CONFÉRENCE AU MAROC

Le choix du Maroc comme pays hôte

L'organisation de la **4^e Conférence Ministérielle Mondiale sur la Sécurité Routière** à Marrakech marque une reconnaissance internationale des efforts du **Royaume du Maroc** en matière de sécurité routière. En accueillant cet événement d'envergure mondiale, le Maroc confirme son engagement à contribuer activement aux objectifs de la **Deuxième Décennie d'Action pour la Sécurité Routière 2021-2030** et à promouvoir une **coopération renforcée entre les pays du Sud**.

Depuis plusieurs années, le Maroc a mis en place des politiques ambitieuses pour améliorer la sécurité routière, en renforçant ses infrastructures, en modernisant ses réglementations et en multipliant les initiatives de sensibilisation. Grâce à cette dynamique, le Royaume est devenu un **modèle régional en matière de gestion des risques routiers**, avec des avancées notables dans la réduction des accidents et des décès sur les routes.

Marrakech, ville emblématique du Maroc, a été choisie pour accueillir cette conférence en raison de son **infrastructure moderne et de sa capacité à recevoir des événements internationaux d'envergure**. En plus d'être une destination touristique de premier plan, la ville dispose d'équipements de pointe, dont le **Palais des Congrès**, qui sera le centre névralgique des discussions et des échanges entre les délégations venues du monde entier.



L'organisation de cette conférence repose sur une **collaboration internationale étroite** entre plusieurs institutions et organisations engagées dans la sécurité routière. Parmi les principaux partenaires figurent :



Les Nations Unies, qui placent la sécurité routière au cœur de l'Agenda 2030 pour le développement durable.



L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), qui apporte son expertise en matière de prévention et de gestion des traumatismes liés aux accidents de la route.



L'Agence Nationale de la Sécurité Routière du Maroc (NARSA), qui pilote les politiques de prévention routière à l'échelle nationale.



Des organisations internationales spécialisées, telles que la Banque Mondiale, et la Global Road Safety Partnership (GRSP).

Le secteur privé, avec des entreprises technologiques et des acteurs du transport qui développent des solutions innovantes pour améliorer la sécurité des infrastructures et des véhicules.

Les ONG et la société civile, qui jouent un rôle clé dans la sensibilisation et l'éducation des usagers de la route.

Objectifs

L'objectif principal de la **4^e Conférence Ministérielle Mondiale sur la Sécurité Routière** est de **renforcer l'engagement mondial pour réduire de moitié le nombre de décès et de blessures graves liés aux accidents de la route d'ici 2030**.

Dans ce cadre, la conférence vise à :

- **Faire de la sécurité routière une priorité politique internationale** et renforcer les engagements des États.
- **Évaluer les progrès réalisés depuis la dernière conférence de Stockholm (2020)** et identifier les défis à relever.
- **Encourager l'intégration de la sécurité routière dans les politiques de développement durable** et de mobilité urbaine.
- **Promouvoir l'innovation et la technologie** pour améliorer la sécurité des infrastructures et des véhicules.
- **Renforcer la coopération Sud-Sud et Nord-Sud** pour partager les meilleures pratiques et soutenir les pays les plus touchés par l'insécurité routière.

Axes thématiques

La conférence s'articulera autour de plusieurs axes thématiques stratégiques :

- **Les politiques publiques et la gouvernance de la sécurité routière** : adoption de lois et réglementations efficaces, mise en place d'agences spécialisées, coordination interministérielle.
- **Le financement des infrastructures et des initiatives de prévention** : mobilisation des ressources publiques et privées, investissements dans les routes sûres.
- **L'innovation et la technologie au service de la sécurité routière** : véhicules autonomes, intelligence artificielle, analyse de données pour la prévention des accidents.
- **La mobilité durable et inclusive** : promotion des transports en commun sécurisés, aménagements pour les piétons et cyclistes.
- **La sensibilisation et l'éducation routière** : campagnes de communication, implication des jeunes, intégration de la sécurité routière dans les programmes scolaires.
- **La coopération internationale et les engagements multisectoriels** : renforcement des collaborations entre gouvernements, organisations internationales, entreprises et ONG.

Ces thématiques seront explorées à travers des **sessions plénières, des ateliers interactifs et des échanges de bonnes pratiques**, avec la participation d'experts et de décideurs du monde entier.

Ministerial Roundtable : Turning Commitments into Action – Implementing the Conference Declaration

La Déclaration de la Conférence définit une vision partagée et un engagement commun pour améliorer la sécurité routière, en s'alignant sur la Décennie d'action pour la sécurité routière 2021-2030 des Nations Unies et sur l'objectif mondial de réduire de moitié les décès et blessures dus aux accidents de la route d'ici 2030. Cependant, les engagements doivent être suivis d'actions pour engendrer des changements significatifs. Cette table ronde réunira les ministres afin de discuter de la manière dont ils peuvent intégrer les engagements de la Déclaration dans les politiques et stratégies nationales, garantissant ainsi que la sécurité routière devienne une composante fondamentale de la planification des transports et de la mobilité, plutôt qu'une réflexion a posteriori.

Les discussions mettront en avant l'importance d'intégrer la sécurité routière dans des politiques de développement durable plus larges, en veillant à ce qu'elle soit prise en compte dès le début dans les investissements en infrastructures, la planification urbaine et la conception des systèmes de transport.

Les ministres exploreront les défis pratiques et les opportunités liés à la mise en œuvre, notamment en obtenant un soutien politique, en mobilisant des financements durables et en renforçant la coordination intergouvernementale. Ils réfléchiront également à la manière dont les mécanismes de responsabilisation peuvent favoriser les progrès et comment la coopération régionale et internationale peut aider les pays à honorer leurs engagements. En intégrant la sécurité routière dans la planification générale des transports et de la mobilité, les gouvernements pourront non seulement réduire les décès et les blessures, mais aussi améliorer la productivité économique, l'équité sociale et la durabilité environnementale.

Résultats attendus

À l'issue de la conférence, plusieurs avancées concrètes sont attendues :

- **Adoption de la Déclaration de Marrakech**, qui fixera des engagements internationaux clairs pour les années à venir.
- **Renforcement des législations nationales** en matière de sécurité routière, avec un accent sur l'application des réglementations et l'évaluation des politiques mises en place.
- **Mobilisation de financements internationaux** pour soutenir les initiatives locales et régionales en faveur de la sécurité routière.
- **Développement de partenariats public-privé** pour favoriser l'innovation et la mise en œuvre de solutions technologiques.

– **Lancement d'initiatives concrètes**, notamment dans les pays à revenu faible et intermédiaire, où les taux de mortalité routière sont les plus élevés.

– **Suivi et évaluation des engagements pris**, avec des mécanismes de reporting pour mesurer les progrès réalisés d'ici la prochaine réunion de haut niveau sur la sécurité routière en 2026.

La 4^e Conférence Ministérielle Mondiale sur la Sécurité Routière marque une nouvelle étape décisive dans la lutte contre l'insécurité routière et la construction d'un avenir où chaque usager pourra se déplacer en toute sécurité.

4. 10^e FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Un événement clé pour la sensibilisation à la sécurité routière

Dans le cadre de la 4^e Conférence Ministérielle Mondiale sur la Sécurité Routière, la 10^e édition du Festival International du Film de la Sécurité Routière se tiendra à Marrakech. Cet événement est organisé par l'Agence Nationale de la Sécurité Routière (NARSA) en partenariat avec la Fondation Laser International (LIFE), l'Organisation Internationale de Prévention Routière (PRI) et la Fédération Internationale de l'Automobile (FIA).

Le choix d'organiser cette édition en parallèle de la conférence témoigne de l'importance croissante du cinéma et des médias dans la **sensibilisation aux comportements responsables sur la route**. À travers la diffusion de films éducatifs et de campagnes de communication visuelles, le festival vise à mobiliser un large public et à inciter à une prise de conscience collective sur les enjeux de la sécurité routière.

Objectifs du festival

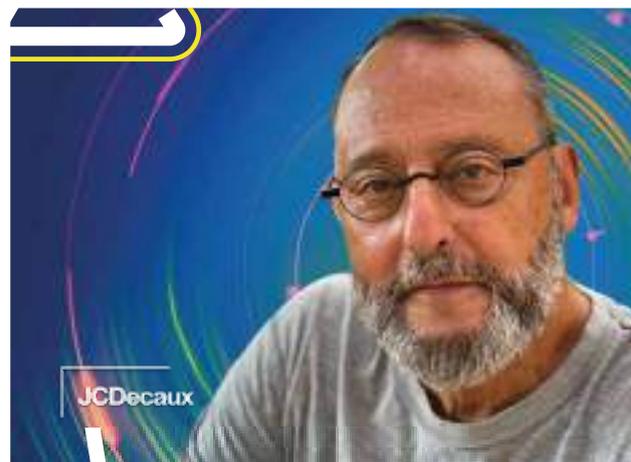
Le 10^e Festival International du Film de la Sécurité Routière a pour vocation de :

- **Contribuer aux objectifs des Nations Unies en matière de réduction de la mortalité routière.**
- **Encourager la production de contenus audiovisuels éducatifs et innovants** pour sensibiliser à la prévention des accidents.
- **Susciter l'intérêt des décideurs publics et des acteurs du secteur privé** sur la nécessité d'investir dans la communication et l'éducation en matière de sécurité routière.
- **Offrir une plateforme d'échange** entre experts, réalisateurs, institutions et grand public pour partager les meilleures pratiques en communication préventive.

Participants ciblés

Le festival réunira un **large éventail d'acteurs engagés dans la sécurité routière et la production audiovisuelle**, parmi lesquels des :

- **Représentants des Nations Unies et organisations affiliées**, impliqués dans la lutte contre l'insécurité routière.
- **Décideurs politiques et institutions nationales et internationales**, engagés dans l'amélioration des infrastructures et de la réglementation routière.
- **Entreprises du secteur automobile et technologique**, développant des solutions pour une mobilité plus sûre.
- **Organisations de la société civile et ONG**, œuvrant pour la sensibilisation et l'éducation des usagers de la route.
- **Réalisateurs, producteurs et créateurs de contenu audiovisuel**, spécialisés dans les films éducatifs et de sensibilisation.
- **Étudiants, chercheurs et jeunes leaders engagés**, souhaitant contribuer aux débats et aux actions en faveur de la sécurité routière.





Prix

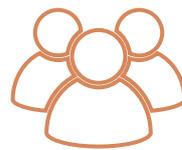
Afin d'encourager et de valoriser les meilleures productions cinématographiques en matière de sécurité routière, plusieurs **prix seront décernés** lors du festival :



Grand Prix



Prix du Jury



Prix du Public



Prix des Internautes avec vote en ligne



Meilleur Film pour l'Éducation



Meilleur Film pour la Communication Locale



Meilleur Film Professionnel



Meilleur Film Jeune pour la Jeunesse



Trophées Régionaux des Nations Unies

Afrique
Amérique latine - Caraïbes
Asie-Pacifique
Asie de l'Ouest
Europe



Trophées Objectifs de Développement Durable (ODD)

ODD 3 : Bonne santé et bien-être
ODD 4 : Éducation de qualité
ODD 5 : Égalité des genres
ODD 8 : Travail décent et croissance économique
ODD 9 : Industrie, innovation et infrastructure
ODD 11 : Villes et communautés durables

5. CONCOURS INTERNATIONAL D'INNOVATION ET D'INVENTION EN SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Un levier d'innovation pour des routes plus sûres

Dans le cadre de la 4^e Conférence Ministérielle Mondiale sur la Sécurité Routière, l'Agence Nationale de la Sécurité Routière (NARSA), en partenariat avec l'Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale (OMPIC), l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) et l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), organise le **Concours International d'Innovation et d'Invention en Sécurité Routière**.

Face aux défis persistants de la mortalité routière, l'innovation technologique apparaît comme un **facteur clé pour améliorer la sécurité des usagers de la route**. Ce concours a pour vocation de **stimuler la recherche et le développement de solutions novatrices**, qui permettront de réduire les risques d'accidents et d'améliorer la prévention.

Objectifs du concours

Ce concours international vise à :

- **Identifier et récompenser les innovations les plus prometteuses** en matière de sécurité routière.
- **Encourager la coopération entre inventeurs, chercheurs et entreprises** pour favoriser l'application concrète des avancées technologiques.
- **Faciliter le développement et la mise sur le marché** de solutions innovantes ayant un impact direct sur la réduction des accidents.
- **Sensibiliser les décideurs et investisseurs** à l'importance de la recherche appliquée dans le domaine de la mobilité sécurisée.

Domaines d'innovation couverts

Le concours est ouvert aux projets portant sur **différents axes technologiques et scientifiques**, notamment :

- **Technologies embarquées dans les véhicules** : Systèmes de freinage avancés, dispositifs d'alerte pour les conducteurs, capteurs intelligents et airbags nouvelle génération.
- **Mobilité intelligente et véhicules autonomes** : Solutions d'assistance à la conduite, intelligence artificielle pour la prévention des accidents, optimisation du trafic et gestion des flux de circulation.
- **Infrastructures routières innovantes** : Éclairage intelligent, signalisation interactive, revêtements routiers améliorant l'adhérence et la sécurité des usagers.
- **Applications et outils numériques** : Logiciels d'analyse du comportement des conducteurs, plateformes éducatives interactives, applications de signalement des dangers routiers en temps réel.



Récompenses et accompagnement

Afin de valoriser les projets les plus ambitieux et porteurs d'impact, plusieurs prix seront décernés :

1er Prix de l'Innovation en Sécurité Routière – Récompense l'invention la plus prometteuse en matière de réduction des risques routiers.

Prix de l'Impact Social – Distinction pour une solution ayant un fort potentiel d'amélioration de la sécurité routière au sein des communautés les plus vulnérables.

Prix du Meilleur Prototype Fonctionnel – Récompense une invention ayant démontré son efficacité à travers des tests ou des simulations en conditions réelles.

En complément des récompenses, les lauréats bénéficieront d'un **accompagnement technique et financier** pour accélérer le développement et la commercialisation de leur innovation.



MAKE A SAFETY STATEMENT

6. VILLAGE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE : LANCEMENTS OFFICIELS

En marge de la **4^e Conférence Ministérielle Mondiale sur la Sécurité Routière**, un **Village de la Sécurité Routière** sera mis en place à Marrakech. Véritable espace interactif et éducatif, il réunira des acteurs engagés dans la prévention routière autour d'initiatives concrètes visant à sensibiliser le grand public, les décideurs politiques et les professionnels du secteur.

À travers des événements symboliques, des campagnes de sensibilisation et des actions de terrain, le Village de la Sécurité Routière permettra d'impliquer directement les citoyens et de promouvoir une culture de la sécurité routière accessible à tous.

Parrade à vélo en partenariat avec YOURS et PIKALA

Le tour cycliste organisé à Marrakech met en avant **le rôle du vélo dans la mobilité durable et la sécurité routière**. Cette initiative, menée avec « **YOURS** » et l'association locale « **Pikala Bikes** », rassemble 50 jeunes participants à la conférence, ainsi que des citoyens de Marrakech. À travers une balade urbaine dans des rues spécialement aménagées, les participants expérimenteront concrètement les avantages d'une mobilité sûre et respectueuse de l'environnement. L'objectif est de :

- **Démontrer aux décideurs l'importance d'investir dans des infrastructures adaptées aux piétons et cyclistes**, comme des pistes cyclables et des zones sécurisées.
- **Illustrer** les bénéfices de la mobilité active pour la santé, l'environnement et la réduction des accidents.

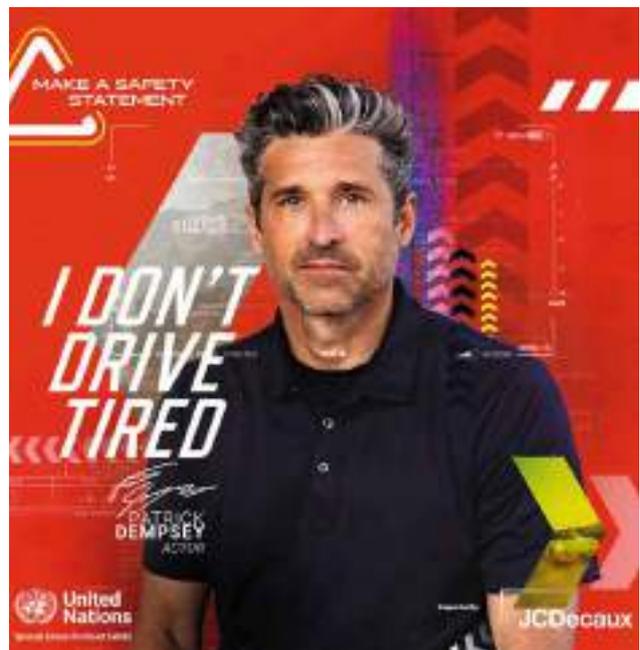
Appel à l'action en collaboration avec le Global Alliance of NGOs for Road Safety

Cette initiative, pilotée par l'Alliance mondiale des ONG, est une plateforme où la société civile mondiale se mobilise pour renforcer les engagements en matière de sécurité routière. L'« Appel à l'action » comprend trois moments clés :

1. Un colloque international intitulé « Des engagements mondiaux à la mise en œuvre locale » où ONG, autorités publiques, entreprises privées et jeunes réfléchissent à des actions concrètes.

2. Des réunions régionales, adaptées aux spécificités locales, qui transforment les inspirations du colloque en solutions pratiques pour chaque région.

3. Un appel symbolique à l'action, réunissant des représentants de la société civile pour interpeller les gouvernements sur la mise en œuvre de mesures concrètes dans leurs pays. Cette initiative rappelle que la sécurité routière n'est pas qu'un défi technique, mais une priorité humaine et politique, avec un objectif clair : réduire de moitié les décès routiers d'ici 2030.





Campagnes de sensibilisation sur la sécurité des deux-roues

Avec 30 % des décès liés aux accidents de la route concernant les motocyclistes, cette campagne répond à une urgence nationale. Parmi les actions phares :

- **Distribution de 50 000 casques certifiés à l'échelle nationale**, fournis par l'Agence Nationale de Sécurité Routière et de 20 000 autres par la Fédération Nationale des Assurances. Ces casques visent à réduire les blessures graves à la tête.
- **Activités de sensibilisation** dans plus de 50 villes, menées par 470 éducateurs et 11 associations sélectionnées parmi

117 projets soumis. Ces sessions incluent des interactions directes avec les motocyclistes via des haut-parleurs, des distributions de flyers et l'utilisation de panneaux électroniques affichant des accidents réels pour sensibiliser à l'importance du respect des règles de circulation. L'objectif est de transformer les comportements, de promouvoir le respect du Code de la route et de faire du port du casque un réflexe indispensable. Cette campagne se déroule en présence de responsables nationaux et africains, renforçant l'impact de cette action collective.

30%

de décès liés aux accidents de la route concerne les motocyclistes

50 villes

Activité de sensibilisation dans plus de 50 villes

50 000

casques homologués fournis par l'Agence Nationale de Sécurité Routière

470 éducateurs

11 associations

20 000

Fournis par la Fédération national des assurances

117 projets soumis

Campagne de sensibilisation avec la participation de célébrités et la présence de l'envoyé spécial des Nations Unies pour la Sécurité Routière

La campagne mondiale #MakeASafetyStatement mobilise des figures publiques internationales pour diffuser des messages clés sur la sécurité routière. Soutenue par des partenaires comme Saatchi & Saatchi, JCDecaux, et le Comité International Olympique, elle aborde des thèmes essentiels tels que :

- Le port de la ceinture de sécurité ;
- Le respect des limitations de vitesse ;
- L'interdiction de conduire sous influence (alcool, drogues ou fatigue).
- Cette campagne, appuyée par l'Assemblée générale des Nations unies, ambitionne de réduire de moitié les décès routiers d'ici 2030. Au Maroc, des affiches seront déployées dans les principales villes pour maximiser la visibilité. Ces messages visent à faire de la sécurité routière une priorité politique et sociétale.

Création et équipement de clubs éducatifs pour la sécurité routière

Ces clubs, intégrés dans les écoles de la région Marrakech-Safi, offrent un environnement interactif et éducatif pour apprendre les règles de sécurité routière. Les élèves bénéficieront d'ateliers variés :

- **Théoriques**, pour comprendre les bases du Code de la route.
- **Pratiques**, avec des simulations sur des mini-circuits pour expérimenter en toute sécurité les règles apprises.
- **Numériques**, grâce à des jeux interactifs et des applications éducatives.
- **Artistiques**, avec des activités créatives pour ancrer les messages de prévention. Chaque club sera équipé d'un kit pédagogique complet, incluant des outils adaptés à l'âge des élèves. Ces clubs visent à former une génération consciente des dangers de la route et des comportements responsables. En parallèle, un pavillon éducatif dédié à la sécurité routière sera ouvert lors de la conférence pour présenter ces initiatives et inspirer d'autres régions.



I DON'T TEXT AND DRIVE

uYe
**MICHAEL
FASSBENDER**
ACTOR

123
space
Z X C V b n m

Supported by

JCDecaux

 **United Nations**
Special Envoy for Road Safety



KINGDOM OF MOROCCO



**MINISTRY OF TRANSPORT
AND LOGISTICS**



**World Health
Organization**



www.roadsafetymorocco.com
www.who.int

CONTACTS PRESSE

Abdessadek Maafa :

abdessadek.maafa@gmail.com + 212 6 14 35 01 69

Halima Fouzir :

halima.fouzir@gmail.com +212 6 14 37 65 90

Sfae Benlamlih :

benlemlih.cnpac@gmail.com +212 6 65 44 67 08